

LE CHEMIN DE L'OUVERTURE DES PUBLICATIONS/DONNÉES

- ☑ Je mène un projet de recherche : je rédige un plan de gestion de données¹. Outil : [DMP OPIDoR](#).
- ☑ Je collecte, je produis, je transforme, je traite des données. Outil pour stocker ses données pendant la durée du projet : la [B'UL](#) ou [PETA](#), à déterminer avec l'aide de l'équipe Données.
- ☑ Dans le cours et à la fin de mon projet, en conformité avec le plan de gestion des données, je sélectionne les données qu'il faut conserver et détermine celles qui peuvent (ou doivent) être publiées en accès ouvert. Un doute ? Outil : [le guide sur l'ouverture des données](#).
- ☑ Je publie mes données dans un entrepôt disciplinaire³ ou, si aucun n'existe dans mon domaine, dans l'espace institutionnel DOREL de l'Université de Lorraine dans Recherche Data Gov. Je choisis la licence de réutilisation (la licence Etalab / CC-BY est conseillée). J'obtiens un identifiant numérique pérenne⁴ (DOI, ark, etc.) pour mes jeux de données. (DOI, ark, etc.) pour mes jeux de données.
- ☑ Je publie mes articles de revue ou de congrès, livres, etc. chez des éditeurs et les lie aux jeux de données au moyen de leur identifiant numérique.

- ☑ Je dépose mes publications scientifiques dans [l'archive ouverte HAL](#), dans le respect de la loi pour une République numérique et les lie également aux données.
- ☑ À tout moment, je demande de l'aide à l'atelier de la donnée ADOC Lorraine :
donnees-recherche@univ-lorraine.fr

Valoriser ses données grâce à un *data paper*

Les jeux de données déposés dans un entrepôt peuvent faire l'objet d'une valorisation supplémentaire grâce à la publication d'un *data paper*, article de revue dédié à la description d'un ou plusieurs jeux de données. Ainsi, le contexte de génération des données et le potentiel de ré-utilisabilité peuvent être mis en avant. Voir la [liste de revues publiant des *data papers*](#) tenue à jour par le CIRAD.

¹ Un document synthétique qui aide à organiser et anticiper toutes les étapes du cycle de vie de la donnée. Il explique, pour chaque jeu de données, comment seront gérées les données d'un projet, depuis leur création ou collecte jusqu'à leur partage et leur archivage. [Source](#)

² Un entrepôt est une base de données qui permet le dépôt de jeux de données de recherche. Une fois déposés, les jeux se voient attribuer un DOI et, la plupart du temps, une licence de réutilisation. Les jeux de données sont accessibles sur l'entrepôt, éventuellement après une période d'embargo, et peuvent être réutilisés. Source : GTSO Couperin

³ Voir par exemple la [liste recommandée par le Comité pour la Science Ouverte](#).

⁴ Un identifiant est une association unique entre un code alphanumérique et une entité ou une ressource. [Source](#)